



APPEL A RÉSIDENCE 2013

HORIZOME / HTP40

RÉSIDENCES DE RECHERCHE & DE CRÉATION, APPEL à CANDIDATURE 2013

Horizome est une association strasbourgeoise qui fédère des artistes, des anthropologues et des architectes – urbanistes sur des projets communs autour de l'observation des sociétés. Selon la démarche, la transdisciplinarité (art et recherche anthropologique et urbaine) permet de renouer un contact entre la connaissance et le vécu. Horizome s'installe dans le quartier de Hautepierre en 2009.

Après plus de quarante ans depuis sa construction, Hautepierre va connaître son premier renouvellement urbain. À cette occasion, l'association Horizome estime important de travailler sur la question de la mémoire d'un quartier populaire, de révéler sa complexité pour mettre en valeur ses richesses et son potentiel humain, social et culturel et contribuer ainsi à sa déstigmatisation.

Cette posture transdisciplinaire mêle trois champs spécifiques à travers des réponses plurielles : la société, l'espace et l'imaginaire y sont croisés dans des recherches, des interventions et des créations originales.

Plusieurs résidences ont été réalisées entre 2009 et 2012 : Marguerite Bobey, Grégoire Zabé, Hélène Bootz, Edwina Hoël, Sebastien Perruche, Alison Daumain, Freddy Tsimba, Zahra Poonawala et Rossella Piccinno... En lien avec les créateurs et les artistes du quartier, ces résidences ont permis la création de vidéos, photographies, d'un site en 3D, de performances dans l'espace public, de travaux en sérigraphie, de sculpture et de dispositifs sonores et textuels... Les productions sont exposées chaque année au Théâtre de Hautepierre lors du temps fort de l'association. Les artistes participent à la totalité des phases de production et d'exposition, y compris montage et démontage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'association Horizome invite des artistes à postuler pour des résidences.

Pré-requis : Démarche pertinente et contextualisée, transversalité avec d'autres disciplines et entre les médias, motivation. Sensibilité

Les candidats sont sélectionnés sur dossier. Aucune thématique ou médium n'est imposé.

Les candidats sont tout de même invités à formuler leur projet en motivant l'intérêt d'une résidence dans le quartier de Hautepierre. Les projets impliquant un travail en relation avec ce territoire et ses problématiques ainsi que les projets collaboratifs et transdisciplinaires (avec des candidats extérieurs ou des membres actifs de l'association – artistes, anthropologues, architectes-urbanistes) seront privilégiés. Une relation forte avec les résidents et les associatifs du quartier est attendue, notamment dans le cadre d'ateliers durant les temps forts du quartier. Des candidatures d'artistes issus de milieux populaires sont encouragées.

Selon les cas, une diffusion du travail réalisé peut-être envisagée avec des structures partenaires à l'issue de la résidence.

MODALITÉS DU PROGRAMME DE RÉSIDENCE

La durée moyenne effective de la résidence est de 2 mois. Dates à définir en fonction du projet du candidat et du planning de l'association.

Pour mener à bien son projet, le candidat recevra une allocation de résidence d'un montant de 1000 euros/mois. L'association pourra prévoir un budget de production d'un plafond maximum de 1000 euros/mois. Ce dernier n'est alloué que dans le cas d'une production réalisée dans le cadre de la résidence, ou en lien avec celle-ci.

Le résident mènera un travail de recherche et création dans un espace qui lui sera dédié par l'association Horizome. Il peut également y résider, une chambre est mise à sa disposition.

Le résident ouvrira son atelier : la présentation des œuvres ou du travail de recherche transdisciplinaire représentera un temps fort de cette résidence.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être recevables, les candidats devront fournir un dossier par courrier comprenant :

- un argumentaire présentant les motivations, incluant le projet qu'on souhaite développer dans le cadre de la résidence
- un curriculum vitae
- un dossier présentant le travail déjà mené (des éléments visuels imprimés sur format A4 maximum, éventuellement des éléments sonores ou audiovisuels, des projets différents, des éléments écrits : biographie, catalogues, extraits de presse, articles publiés, livres...).
- un n° SIRET.

Date limite d'envoi du dossier et procédure : 1er mars 2013 cachet de la poste faisant foi.

Les candidats non retenus seront avertis par courrier. Merci de joindre une enveloppe pré-timbrée pour le retour éventuel du dossier

ADRESSE D'ENVOI DES CANDIDATURES :

MAIL :

contact@htp40.org

COURRIER :

Association Horizome
28 boulevard dostoïevski,
67200 strasbourg

plus d'infos : <http://www.htp40.org>